



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne

HÔTEL DE VILLE
55 RUE DU M^{AL} LECLERC
94410 SAINT-MAURICE
TÉL. : 01 45 18 82 10
FAX : 01 45 18 80 97
WWW.VILLE-SAINT-MAURICE.COM

SAISON SPORTIVE 2026-2027

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

CHOIX DE LA DISCIPLINE

ACTIVITÉ

Intitulé :

Jour :

Horaires : de..... À.....

2^{EME} ACTIVITÉ

Intitulé :

Jour :

Horaires : de..... À.....

Attention : Lorsque l'horaire a été choisi pour une activité, il n'est plus possible de changer

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX

RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne

HÔTEL DE VILLE
55 RUE DU M^{AL} LECLERC
94410 SAINT-MAURICE
TÉL. : 01 45 18 82 10
FAX : 01 45 18 80 97
WWW.VILLE-SAINT-MAURICE.COM

J'autorise les services
municipaux à photographier
mon enfant :

OUI

NON

J'autorise la Ville à prendre
toutes les dispositions
médicales et chirurgicales
nécessaires en cas de maladie
ou d'accident de mon enfant :

OUI

NON

J'autorise mon enfant de plus
de 11 ans à repartir seul :

OUI

NON

NOM DES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT (AUTRE QUE LE RESPONSABLE LÉGAL)

Nom :

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Prénom :

Tél. :

Tél. :

Tél. :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Tél. :

Je soussigné,

☐ Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

☐ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur
des activités sportives municipale.

Date : Signature :

COTISATION ANNUELLE

Toute activité sportive est facturée
pour une saison complète.

Tarifs « Mauricien »

209,30 € pour une activité

313,95 € pour deux activités

Tarifs hors commune

247,65 € pour une activité

371,45 € pour deux activités

(Tarifs applicables aux activités à partir
du 1^{er} septembre 2025 pour la saison 2025/2026)

L'ÉCOLE DES SPORTS COMPREND :

Éveil 3-5 ans

Multi 6-8 ans

Initiation Sportive 9-15 ans

JOURS FÉRIÉS ET VACANCES SCOLAIRES

Les activités n'auront pas lieu.

Durant les congés scolaires, des stages
sportifs seront proposés aux enfants.

DOCUMENTS À FOURNIR

Seul les dossiers complets seront
acceptés : aucun dossier incomplet
ne sera traité.

Justificatif de domicile ;

La fiche d'inscription dûment complétée,

1 certificat médical de non contre-indication à la
pratique du sport ou une attestation à compléter,
délivrée le jour de l'inscription

1 chèque du montant de la cotisation

à l'ordre de la régie principale de recettes ou paiement
par carte bleue ;

Une attestation d'assurance en
responsabilité Civile (Garantie Inclue
dans le contrat habitation qui couvre
les dommages occasionnés aux Tiers)
et/ou pour les enfants une attestation
d'assurance scolaire et extrascolaire
pour les dommages éventuels de l'enfants.

Conformément au Règlement UE du 27 avril 2016,
l'adhérent est informé qu'il bénéficie d'un droit de
vérification, de modification et de suppression de ses
données personnelles et ceci auprès du DPO de la Ville.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle,
par la présente fiche d'inscription, l'adhérent s'engage
à respecter les mesures gouvernementales, sous peine
de se voir refuser l'accès à la pratique sportive et sans
possibilité de remboursement ou de report de la séance.

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

En application de l'article A231-2 du code du sport, version en vigueur en date du 22 juin 2022, la présente décharge de responsabilité est conclue dans le cadre de la « Pratique des sports » en cas de non présentation d'un certificat médical.

ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE :

Je prends connaissance des dispositions ci-dessus, et ne présentant pas de certificat médical de « non contre-indication à la pratique du sports » datant de moins d'un an ou la photocopie d'une licence sportive en cours de validité, « je m'engage sous ma propre responsabilité, à participer à des activités sportives » et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique du sport, renonçant par là-même à tout recours envers la ville de Saint-Maurice.

JE CERTIFIE QUE :

1. Je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problèmes cardiaques ou respiratoires décelés à ce jour.
2. Aucun médecin, infirmier, entraîneur, ne m'a déconseillé la pratique de ce sport.
3. Je m'engage à prendre une assurance responsabilité civile, si ce n'est pas déjà le cas.

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve de la ville de Saint-Maurice « ainsi que toutes les personnes œuvrant à son l'organisation et ce, durant toute la durée du 14 septembre 2026 au 26 juin 2027.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus, et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe à la pratique d'un sport.

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y opposant ma signature je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document. Je signe le présent document volontairement et sans contrainte.

Nom, prénom de l'adhérent :

Fait àle2026

Signature de l'adhérent
(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :